

LA FABRIQUE DES POSSIBLES

Lieu de résidence de création et de transmission dédié
aux arts du mouvement et aux écritures contemporaines



© Cie La Tournoyante production - 2023

APPEL À PROJETS POUR RÉSIDENCES DE CRÉATION 2024

Date limite de dépôt : le 31 décembre 2023

CONTACT

residence@lafabriquedespossibles.eu

www.lafabriquedespossibles.eu / [facebook](#) / [instagram](#)

LA FABRIQUE DES POSSIBLES - 590, rue du Moulin de pierre, 60430 Noailles

UN LIEU D'EXPÉRIENCES ARTISTIQUES

Le projet de *La Fabrique des possibles*, initié et accompagné par la Cie *Les Choses de rien*, est né du besoin de remettre le mot création à l'endroit du quotidien et de l'intime, de creuser un sillon avec d'autres, d'encourager les explorations artistiques vers de nouveaux territoires de création.

Sur le site de l'ancienne école de cirque équestre *Fratellini*, la minoterie du moulin domine de ses dix-sept mètres de haut la cascade qui la borde. Les ruisseaux qui la traversent et l'enlacent répandent à travers les bois, le calme, la sérénité et offrent un espace hors du temps qui permet d'encourager la recherche et l'échange d'expériences artistiques.

APPEL À CANDIDATURES POUR RÉSIDENCES DE CRÉATION

La Fabrique des possibles lance pour 2024 son 4ème appel à candidature pour 5 artistes ou compagnies en création au travers de 2 à 4 résidences échelonnées sur l'année. Chacune de ces sessions représentera une étape de création différente (écriture, laboratoire de recherche, construction, répétition) allant de cinq jours à trois semaines, selon les besoins des compagnies. C'est donc un véritable compagnonnage qui invite des artistes associés à venir et revenir jusqu'à 4 fois dans l'année sur les quatre saisons, créant ainsi les conditions de rencontres et d'échanges artistiques entre les équipes familiarisées avec les lieux.

La Fabrique des possibles souhaitant être une force de proposition sur le territoire de l'Oise et la région Hauts-de-France, elle organise des sortes de résidences, spectacles, concerts et expositions, créant ainsi autant d'occasions de convier les habitants des environs à la rencontre et au partage. L'association mène également des actions culturelles et des pratiques amateurs auprès de publics plus spécifiques : écoles, collèges, lycées professionnels, maisons de retraite, hôpitaux...

Chaque résidence peut être l'occasion d'inventer un lien sensible connecté au processus du projet pour aller à la rencontre du public : ateliers, stages professionnels et amateurs, sortie de résidence, ou restitution à la porte ouverte annuelle.

Cette invitation s'adresse aux créateurs (chorégraphes, performeurs, plasticiens, auteurs, chercheurs, thérapeutes, scientifiques, acrobates, magiciens, musiciens, explorateurs, architectes, paysagistes, cuisiniers...) engagés dans une écriture singulière du mouvement, de la matière et de l'espace.

LA RÉSIDENCE COMPREND

- Mise à disposition d'espaces : studio de danse, salle de répétition, espace chapiteau, atelier de construction, espace extérieur pour créations *in situ*, espace de restauration et d'hébergement, espace de vie commun pouvant servir d'espace d'écriture ou de studio de musique.
- Accompagnement artistique ou administratif selon les cas, à définir en fonction des besoins.
- Organisation et prise en charge financière de stages et ateliers d'actions culturelles.
- Communication sur la compagnie en résidence, les stages et sorties de résidences proposés.

INFORMATIONS PRATIQUES

Avant toute candidature, prenez le temps de bien consulter les conditions d'accueil et la fiche technique du lieu, comprenant le descriptif des espaces et des moyens d'accueil :

<https://lafabriquedespossibles.eu/wp-content/uploads/2023/09/conditions-daccueil-et-fiche-technique-fdp.pdf>

Votre candidature comprenant votre dossier artistique (pas de We transfert ni de fichier trop lourd) et la fiche de renseignements ci-dessous (à extraire et à exporter en pdf) est à nous envoyer avec pour sujet de mail « Candidature appel à résidence 2024 » à l'adresse suivante :

residence@lafabriquedespossibles.eu avant le **31 décembre 2023, 23h59**. Au-delà, les candidatures ne sont plus recevables. Suite à un nombre toujours croissant de dossiers reçus, cet appel se limitera arbitrairement aux 100 premières candidatures reçues.

Les demandes seront étudiées par le comité d'orientation artistique de l'association *La Fabrique des possibles*. **Un accusé de réception et une réponse vous seront données mi-janvier 2024**, afin d'établir des calendriers plus précis pour la fin janvier. **Les résidences pourront se dérouler à partir de mars 2024.**

